



PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 Mai 2015

- Membres afférents au Conseil Municipal : **15** - En exercice : **15** - Présents à la séance : **13**
- Absents excusés représentés : **2** (Danielle GAILLARD, pouvoir à I. MAURIN, Bernard BON, pouvoir à P. CISTERNE)
- Président de séance : Michel. GILES, Maire
- Secrétaire de séance : Nathalie CORTES

La séance est ouverte à 18 h 30.

Le maire demande l'ajout à l'ordre du jour du vote d'une délibération concernant le PEDT de Montélimar-Agglomération.

Demande acceptée à l'unanimité

Approbation du procès verbal du conseil municipal précédent

Le procès verbal du conseil municipal du 23 Avril 2015 est lu et approuvé à l'unanimité.

1 - INTERCOMMUNALITE, URBANISME, PERSONNEL ET AFFAIRES GENERALES :

1.1 – CR du conseil communautaire du 26 Mai 2015 :

- la CCVD demande la validation du périmètre du SCOT au Préfet de la Drôme. Le maire a demandé que la situation de Puy-Saint-Martin soit mentionnée en préambule de la délibération.

- Création d'une commission locale d'évaluation des transferts de charges (CLETC) qui interviendra à l'occasion du transfert de compétences communales en faveur de la CCVD. Un représentant du Conseil Municipal doit être nommé pour siéger dans cette commission : Denis PERRIN est candidat.

- Aide de la CCVD pour les commerces réalisant des travaux d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite. Pour être éligible, la surface du commerce doit être inférieure à 300 m² avec un chiffre d'affaire inférieur à 1 million d'euros. La prise en charge correspond à 20 % du montant des travaux.

- Décision de reverser au CIAS (Centre Intercommunal d'Action Social) le produit de la collecte du verre. L'idée est d'inciter le CIAS via les CCAS à sensibiliser tous les usagers au tri des déchets. (330 tonnes de verres non triés en 2014).

- Prochain Conseil Communautaire le 30/06/2015.

1.2 – CR des réunions de syndicats intercommunaux : RAS

1.3 – Urbanisme PLU :

Rappel du calendrier des prochaines réunions :

Le lundi 2 juin 2015 réunion à propos du schéma d'assainissement du village

Réflexion sur la circulation du haut village :

Proposition de 4 scénarios d'évacuation du haut village. Un scénario test de sens unique sera mis en application sur une période de 6 mois. Une réunion publique d'information sera fixée pour fin juin/début juillet 2015.

1.4 – Demandes d'urbanisme:

1 dossier en cours : Réfection de la toiture et aménagement des locaux du stade afin de créer une salle de réunion.

1.5 – Déclaration d'Intention d'Aliéner (DIA)

La commune n'utilise pas son droit de préemption pour la vente de la maison de M. et Mme Patrice Noyer au profit de M. et Mme Joubert, quartier Chauve.

1.6 – Personnel

- Création d'un poste en Contrat Unique d'Insertion

Poste à temps non complet à partir du 1^{er} juin à raison de 22 heures hebdomadaire. Coût total pour la Mairie : environ 400 € / mois.

↳ **Adopté à l'unanimité.**

- ARTT : demande parvenant du CDG pour la mise à jour d'un protocole d'accord pour l'Aménagement et la Réduction du Temps du Travail (avis défavorable pour le précédent projet de délibération en 2002)

↳ **Adoption à l'unanimité** du nouveau projet de délibération pour la mise en place d'un protocole d'accord ARTT qui sera soumis à la Commission Technique Paritaire du CDG pour approbation.

1.7 – Administration générale :

- Désignation d'un coordonnateur pour le recensement 2016

Recensement du 21 janvier 2016 au 20 février 2016

Patricia Plumel est proposée comme coordonnatrice.

↳ **Adopté à l'unanimité**

- Calendrier municipal 2^{ème} semestre :
 - 1^{er} samedi du mois à 10h : conseil d'adjoints
 - 2^{ème} jeudi du mois à 18h30 : réunion des conseillers
 - 4^{ème} jeudi du mois à 18h30 : conseil municipal, soit 23 juillet, 27 août, 24 septembre, 22 octobre, 26 novembre et 17 décembre.
 - Suppression des permanences du maire et des adjoints du samedi matin suite à une fréquentation quasi nulle. Ces permanences seront remplacées par des rendez-vous individuels.
- Tirage au sort des jurés d'assises :
Le tirage aura lieu le 6 juin 2015 à 08h30 à la mairie de Grâne, et la commune sera représentée par S. BEDOUIN
- Réunion le 8 juin 2015 à 16h30 à Puy-Saint-Martin concernant le devenir de la gendarmerie
- Présence du bus Alsabus Tooway le mardi 9 juin 2015 dans le but de faire découvrir les solutions Internet Haut Débit par satellite aux foyers et aux professionnels de Puy-Saint-Martin
- Réunion d'information le 10 juin 2015 à l'intention des élus, organisée par le Préfet de la Drôme sur les thèmes : sécurité incendie dans les établissements recevant du public, dispositif du service civique et accessibilité.

2- JEUNESSE, VIE SCOLAIRE, SOLIDARITE ET CADRE DE VIE :

2-1 Vie scolaire :

- Adhésion au PEDT (Projet Educatif Territorial) de Montélimar Agglomération

↳ **Adopté à l'unanimité**

- Compte-rendu de la réunion du 26 mai 2015

Présentation du programme de la fête « donner un nom à l'école » qui aura lieu les 18, 19 et 20 septembre 2015.

2.2 – Jeunesse :

Réunion du conseil des jeunes le dimanche 28 juin 2015 à 15h à la mairie

2.3 – Cadre de vie :

- Fleurissement :

Décision de ne pas participer au dispositif « Villes et Villages Fleuris », trop complexe, manque de moyens humains et financiers à l'heure actuelle.

- Chats :

Il est proposé à tous les conseillers municipaux d'adhérer à l'association Chats l'heureusement vôtres. Adhésion annuelle fixée à 25 €.

Le conseil municipal souhaite qu'un maximum de Puy-Saint-Martinois fassent de même.

3 – TRAVAUX, VOIRIE :

3.1 – Travaux

Suite à la visite de certains élus du local de Sixt- Fer à cheval, modification des plans d'aménagement du local Chantecaille avec suppression des cloisons. Les entreprises concernées par les travaux ont été consultées et leurs devis devraient parvenir début juin. Début probable des travaux : septembre 2015.

Devis de 744€ HT pour le ravin de St Jean : devis accepté.

Proposition de partage des frais liés à la réfection du mur mitoyen avec la gendarmerie.

3.2 – Kiosque, scène couverte :

Visite des locaux de l'entreprise Sud Est Charpentes de S. Bedouin le 29 mai 2015 à 14h pour assister à la découpe et à l'assemblage du kiosque. Le traitement du kiosque est prévu pour la semaine du 1^{er} juin 2015.

3.3 - Voirie :

Traversée du village : Le panneau de limite de vitesse à 30 km/h a été mis en place. L'arrêté a été pris. Reste la pose des radars.

Délibération pour la prise en charge de l'achat du radar pédagogique par les amendes de police.

↳ **Adoptée à l'unanimité.**

Délibération dotation cantonale : demande de prise en charge des travaux de la traversée du village et de voirie 2015 au titre de la dotation cantonale.

↳ **Adoptée à l'unanimité.**

Programmation des travaux :

Un devis global de réfection des rues, chemins et places du village a été réalisé pour un montant de 75 000€ HT. Un programme pluriannuel de ces travaux est proposé selon un classement tenant compte de 2 critères : l'urgence et l'importance du lieu (fréquentation) :

2015 :

Travaux : Chemin des Alinots (enrochement fossé), Impasse des Prés Premiers (remise en forme), Parking mairie (réfection Sud), Chemin des Ours et du Téron (création de refuges)

Emplois partiels : Montée de Chanteperrix, Rue des Redis, Montée de la Pigne, Montée du cimetière, Rue Fangérac, Chemin des Massots, Chemin du Grand Pré.

2016 :

Réfection : Chemin des Ours, Chemin des Griottes (déplacement du chemin)

Emplois partiels : Chemin des Temples, Rue La Grange, Chemin des Mourrats, Chemin du Pré Rond, Chemin des Alinots.

2017 :

Réfection : Chemin des Senteurs

Emplois partiels : Montée de La Pigne, Montée de Chanteperrix, Rue des Redis, Chemin des Massots, Chemin de Chevière, Chemin des Moulins

2018 :

Réfection : Chemin du Moulin d'Aure, Chemin Janasson

Emplois partiels : Montée du cimetière, Chemin du Grand Pré, Chemin Charivari

4 – VIE ASSOCIATIVE, CULTURE, TOURISME ET COMMUNICATION :

4.1 – Vie associative :

Projet de marché artisanal du comité des fêtes : la mairie est très favorable à cette animation, surtout s'il s'agit de produits locaux et provençaux.

4.2 – Culture :

Situation de l'école de musique :

Bilan de l'année 2014/2015 : dépenses 18 000€ / recettes 9 000€. Cette situation est notamment due à des anomalies dans l'estimation d'un temps complet de référence appliqué pour le grade des assistants territoriaux d'enseignement artistique. Fréquentation 23 élèves dont la moitié de Puy-Saint-Martin.

Plusieurs hypothèses ont été étudiées : Fermeture / Baisse des salaires avec accord des professeurs / Transformation en association. Les 3 professeurs ayant donné leur accord de principe, la solution retenue sera de diminuer leur salaire afin de limiter les coûts et d'être en adéquation avec les grilles de salaires de la Fonction Publique Territoriale. Les tarifs appliqués aux usagers resteront les mêmes en 2015/2016.

Il est important de noter que les professeurs sont très motivés pour faire vivre l'école de musique.

4.3 – Tourisme :

Une réunion est prévue avec les hébergeurs du village afin de faire un point explicatif sur la taxe de séjour ainsi que la nouvelle réglementation.

Réouverture de l'hôtel du Champ de Mars depuis le 22 mai 2015 avec 6 chambres dont une dédiée aux personnes à mobilité réduite.

4.4 – Communication :

La distribution du prochain Puy-Saint-Martinois est prévue la semaine du 27 juin au 4 juillet 2015.

5 – FINANCES ET ENERGIE :

5.1 – Budget CCAS:

Délibération modificative sur le budget CCAS reportée à la prochaine réunion du CCAS le 15 juin 2015.

5.2 – Mise en place du paiement par titre CESU :

La commune a été saisie par des familles (dotées par leurs employeurs ou leurs comités d'entreprise des chèques CESU, qui ont parfois remplacé les aides directes) pour l'acceptation des titres CESU qui leur permettent de régler certaines prestations liées à l'enfance. La grille des tarifs d'adhésion aux services CR-CESU est présentée : inscription 39, 50 € (exonération si enfants -6ans) + frais d'affranchissement.

↳ **La délibération pour la mise en place des paiements par titres CESU est adoptée à l'unanimité**

5.3 – Subventions aux associations sur l'exercice 2015

Xavier Du Garreau souligne que l'aide de l'Etat a diminué de 12 000€ pour l'année 2015 et qu'il faudra peut-être répercuter cette baisse si les subventions de l'Etat continuent de baisser.

Tableau des subventions présenté par la commission :

Amicale Laïque	1100
Archives et patrimoine	300
Médiathèque	2500
Chœur Odyssée	400
Comité des fêtes	1500
Coopérative scolaire (35 € par élève)	1960
Eté saint Martin	200
F C Valdaine	4600
Cocorin de la pinha	100
Syndicat d'initiative	1900
TISM	100
Vieillir au village	1000
Chats l'heureusement votres	1500
Club cyclo	500
Les Minots de Chevrière	300
ADMR	400
TOTAL	18360

↳ **Pour 2015 la répartition ci-dessus est adoptée à la majorité (11 voix pour, et 4 abstentions)**

La séance est levée à 20 h 49.

Prochain conseil municipal, le jeudi 25 juin 2015 à 18h00

Ce conseil sera précédé à 17h par la présentation du schéma d'aménagement commercial de la CCVD